

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022**

L'An deux mille vingt-deux et le jeudi 15 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 09 septembre 2022

Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David

Absents excusés : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, DUCHAMP Cécile, MM DURAND Gérald, VOLLE Jean-Luc

Procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MME DUCHAMP Cécile à M. GROS Cyril, M. DURAND Gérald à M. VERNET David, M. VOLLE Jean-Luc à MME HUOT Michèle

Secrétaire de Séance : M. VERNET David

N° 30/2022

OBJET : LOCATION SALLE DU CLOS – VAPISTA07 représentée par Mme STASIAK

Monsieur le Maire rappelle au conseil que VAPISTA07 représentée par Mme STASIAK souhaite dispenser des cours collectifs de gymnastique à partir du 19/09/2022 à la salle du Clos. Il informe le conseil qu'il a reçu le 06 septembre dernier Mme STASIAK afin de déterminer ensemble un tarif adéquat avec le nombre d'adhérents. Le Maire souhaite, dans un premier temps, lui louer la salle du Clos à un prix de 100 € pour la période du 19/09/2022 au 31/12/2022 et établir une convention de mise à disposition.

Si le nombre d'adhérents est amené à augmenter, un nouveau tarif sera proposé à VAPISTA07 à partir du 1^{er}/01/2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Mme STASIAK

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,

Date de publication : 19 septembre 2022
Transmis à la Sous-Préfecture : 19 septembre 2022



Jean-Yves PONTHER